

Étude préparatoire à l'extension du dispositif d'interprétariat en médecine libérale

Contexte – Objectifs

La présente étude s'inscrit dans une volonté de favoriser l'accès aux soins médicaux des populations non francophones, notamment par l'élargissement au Grand Est du dispositif d'interprétariat professionnel existant en Alsace.

Elle vise à fournir des éléments d'aide à la décision à l'ARS et à l'URPS-ML pour la généralisation du dispositif d'interprétariat en médecine de ville à l'échelle du Grand Est en répondant aux objectifs :

- de participer à l'amélioration de la connaissance des populations non francophones et de leurs besoins d'interprétariat
- d'évaluer la satisfaction des médecins recourant au dispositif et appréhender les freins des médecins n'y recourant pas.

Méthode

Un premier cadrage a permis d'approcher quantitativement et géographiquement les populations non francophones situées dans le Grand Est (migrants, étrangers, demandeurs d'asile, déboutés, etc.). Les langues susceptibles d'être parlées selon leur pays d'origine, confrontées à l'activité d'interprétariat de l'association Migrations Santé Alsace) permet d'estimer des besoins potentiels d'interprétariat médical en région Grand Est.

La réalisation d'un rapport portant sur la première année du dispositif expérimental porté par l'URPS permet de porter un regard sur les conditions de recours des médecins et le caractère opérationnel du dispositif proposé.

Mots-clés : expérimentation, populations non francophones, interprétariat médical, accès aux soins, évaluation

Territoire d'observation

Grand Est

Commanditaire

Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est

Date de lancement

Juin 2017

Date de fin prévue

4^e trimestre 2019